

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 4 avril 2024 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 29 mars 2024 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, Martin LEPOUTRE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, MM. Philippe LEMPIRE, Laurent GHEYSSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Annie HUS (à M. Bernard CAUDAL), Mme Dorothee GENASI (à M. Xavier BASSELET), Mme Marie-Andrée SION (à M. Didier DUPE), M. Vincent DELANNOY (à M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS), Mme Véronique DIERICKX (à Mme Juliette de Barolet)

N° 24-1-12

FINANCES

Approbation du Compte Financier
Unique
Exercice 2023

Rapport de M. John EVLARD
Adjoint au maire,

La ville de Bondues fait partie de la « vague 3 » à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU). A l'issue de cette phase expérimentale et si le législateur en décide ainsi, le CFU deviendra, en 2024 la nouvelle présentation des comptes locaux.

Le conseil va donc délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le Compte Administratif (CA) et le Compte de Gestion (CG) et qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2023.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- Améliorer la qualité des comptes,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace par nature, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Ville de BONDUES - Mairie de Bondues - CFU - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Receffes	Prévision budgétaire totale	A	13 351 476,00	12 547 236,00	25 898 712,00
	Receffes réalisées (1)	B	3 483 903,75	12 984 808,30	16 468 512,05
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	12 754 722,00	20 998 278,00	33 693 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	2 755 195,32	10 969 127,65	13 724 322,97
	Restes à réaliser	F	1 335 327,42	0,00	1 335 327,42
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	728 708,43	2 015 480,65	2 744 189,08
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-596 753,82	8 391 041,07	7 794 287,25
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent (déficit)	G + H	131 954,61	10 406 521,72	10 538 476,33
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 335 327,42	0,00	-1 335 327,42
Résultat cumulé	Excédent (déficit)	G + H + I	-1 203 372,81	10 406 521,72	9 203 148,91

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1612-12

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021

Vu la délibération 23-4-9 adoptée lors de la séance du 11/10/2023

Vu la convention relative à l'expérimentation du CFU signée avec l'état

Vu le compte financier unique 2023 et le rapport de présentation.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le CFU 2023.

Travaux préparatoires
Commission 1 du 21 mars 2024

Présents :	28
Pouvoirs :	5
Votants :	33
Abstentions :	4 (N. Carlin, L. Naessens, F. Vancaeyzeele, P. Lempire)
Exprimés :	29
Pour :	29

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

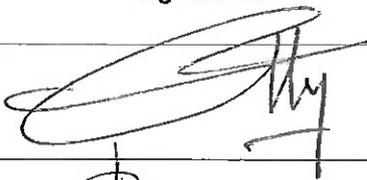
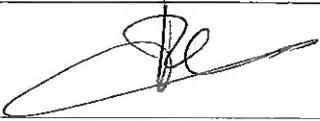
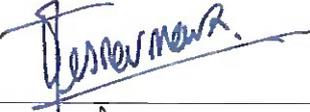
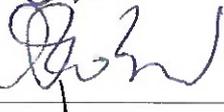
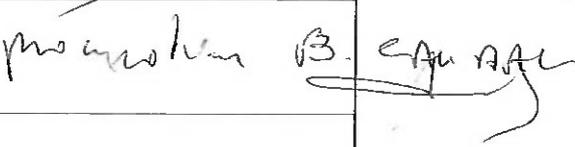


[Signature]



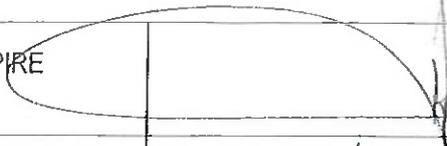
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Etat des Présences Conseil Municipal du 4 avril 2024

NOM et PRENOM	Signatures
Patrick DELEBARRE	
Anne-Catherine DERVILLE	
Bernard JEAN BAPTISTE	
Juliette de BAROLET	
Eric DESREUMAUX	
Danièle DELBECQUE	
Didier DUPE	
Marie VANOYE	
Xavier BASSELET	
Marie-Paule LEPERS	
Bernard CAUDAL	
Annie HUS	
Dorothee GENASI	



Martin LEPOUTRE	
Marie-Andrée SION	
Nathalie HERBAUX	
Vincent DELANNOY	
Pierre-Yves HEBBINCKUYS	
Marie DUCATTEAU	
Béatrice LAURENCEL	
Audrey DASSONNEVILLE	
Stéphanie COMPERE	
John EVLARD	
Aurélie DESQUENNE	
Antoine DHALLUIN	
Pierre DELZENNE	
Nicolas CARLIN	
Laura NAESSENS	
Jean-Pierre LEMAI	
Francine VANCAEYZEELE	

Philippe LEMPIRE		Envoyé en préfecture le 10/04/2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024 Publié le ID : 059-215900903-20240404-24_1_12-BF
Laurent GHEYSENS		
Véronique DIERICKX		

